

A Calais, entre migrants

De nouvelles émeutes

LE RACISME, on nous le sert habituellement à toutes les sauces : discrimination proprement raciale, bien entendu, mais aussi ethnique, religieuse et même nationale. A Calais, actuellement, se produisent des bagarres d'une extrême violence, sur des bases à la fois raciales, ethniques, religieuses et nationales. Tout confondu ! Le problème, c'est que ces émeutes ne mettent en cause aucun suprémaciste blanc et électeur présumé du Front national. Vous avez d'un côté des Afghans et de l'autre des Erythréens et des Africains d'autres nationalités. Une véritable guerre tribale, avec ses chasses à l'homme et parfois ses morts, se déroule non seulement aux abords du camp d'accueil à moitié démantelé de Calais, mais dans les rues mêmes de Calais et de sa proche banlieue.

Mardi après-midi, les Calaisiens, effarés, ont ainsi pu assister à une véritable bataille rangée entre Afghans et Africains. Environ 150 « réfugiés » se sont affrontés dans la rue. La police a procédé à trente arrestations.

La nuit précédente, 200 migrants s'étaient battus boulevard des Justes à Calais, puis les belligérants avaient poursuivi les bagarres, vers une heure du matin dans la zone industrielle des Dunes, autour de quatre heures dans la banlieue sud de Calais, très exactement route de Saint Omer, à Coulogne (là où, le 1er juillet dernier, de

violentes bagarres avaient déjà eu lieu, avec plusieurs blessés graves). Et les dernières bagarres nocturnes étaient signalées avenue Martin Luther King, à Calais, au lever du soleil. Pour reprendre, donc dans l'après-midi.

Ces dernières bagarres ont fait seize blessés dans la nuit de lundi à mardi, et cinq autres dans la journée de mardi. Il a fallu l'intervention des pompiers et des CRS, et des jets de gaz lacrymogène, pour séparer les belligérants.

L'insécurité est permanente : la semaine dernière, un jeune Français de 22 ans avait été poignardé à mort par trois Sénégalais, dans un foyer d'insertion situé à Divion, près de Cauchy-la-Tour (patrie du maréchal Pétain). Et 400 à 600 migrants errent actuellement dans les rues de Calais, y semant désordre, violence et insécurité. Ils cherchent, comme leurs prédécesseurs, à gagner le Royaume Uni.

Compte tenu sans doute d'une absence totale de solution, à ce jour, il est demandé aux élus, à l'administration, aux médias, de communiquer le moins possible, pour ne pas mettre d'huile sur le feu. Mais le feu, lui, continue à couvrir, et inutile de dire que notre éthique ne nous permet pas de respecter de telles consignes.

FRANCIS BERGERON
francis-bergeron@present.fr



Calais continue à subir les violences entre migrants

Radicalisés en maternelle

Un enfant de cinq ans qui joue à chasser les « non-croyants » dans la cour de récréation et mime des scènes d'égorgement, c'est grave docteur ?

Un rapport intitulé « Endoctrinement chez les tout-petits », paru dans la presse flamande en Belgique, s'inquiète de signes de « radicalisation » relevés chez des petits d'une école maternelle. Six enfants âgés de trois à six ans de trois familles musulmanes différentes auraient fait preuve de comportements inquiétants : récitations de versets du Coran, absences systématiques de l'école le vendredi pour motifs religieux, refus par un petit garçon de donner la main à une petite fille, « Allah Akbar » qui fusent pendant les récréations, insultes racistes, menaces de morts envers d'autres camarades...



« Une tempête dans un verre d'eau » objecte Dirk Moulart, le directeur de l'école de Renaix, en Flandre orientale. Comme tous ces bons bourgmestres et dirigeants politiques belges qui n'ont soi-disant rien vu venir et n'ont surtout rien fait contre la montée des Molenbeek. Au pays des filières islamistes et des nids de djihadistes, Dirk Moulart n'a qu'un souci et un regret.

C'est que cette enquête interne ait été divulguée et inquiète les autres familles des enfants inscrits dans son établissement.

« Nous jouions bien aux cow-boys et aux indiens » minimise une psychologue scolaire. Mais peu d'entre nous ont fini scalpés et criblés de flèches, à la différence de la menace terroriste islamiste omniprésente aujourd'hui dans nos rues.

Une autre psychologue interrogée par *La Libre Belgique*, Christine Cobut, pense nous rassurer en rappelant qu'entre trois et six ans, « on fonctionne beaucoup par imitation, on ne pense pas ce que l'on dit ». En quoi est-ce rassurant ? Cela signifie que ces enfants grandissent dans une famille islamiste, biberonnés à la haine et qu'il y a toutes les chances pour qu'ils deviennent ce que l'on veut qu'ils soient en absorbant ces croyances et ces comportements dès le plus jeune âge. De quelle religion et de quelle famille supporterait-on ça ? A part celles-là ?

Pour Daniel Sisco, président de l'Association de défense des familles et de l'individu (ADFI), « observer les comportements des enfants à l'école est loin d'être absurde » quand il s'agit d'endoctrinement. Il explique qu'il est parfaitement envisageable d'endoctriner un enfant de cet âge-là. « Pour des enfants de cet âge-là, à l'école maternelle ou primaire, le jeu conditionne la vie et détermine en partie la personnalité du futur adulte. »

En 2016, le Netwerk Islamexperten, « réseau d'experts de l'Islam » qui est à l'origine de l'étude, a ouvert 481 dossiers sur d'autres écoles flamandes lui ayant également fait état de comportements inquiétants.

CAROLINE PARMENTIER
caroline.parmontier@present.fr

6 000 bacheliers sur le carreau

Ils sont encore 6 000 futurs étudiants sur le carreau, qui attendent désespérément une place dans l'enseignement supérieur après leur réussite – parfois brillante – au baccalauréat ou une décision de réorientation.

S'il reste conséquent, le nombre a sérieusement baissé depuis fin juillet, date à laquelle ils étaient 65 000 dans ce cas. 48 000 ont depuis reçu une proposition correspondant plus ou moins à leurs vœux tandis que 11 000 d'entre eux se sont « évaporés » explique *Le Monde*, qui révèle l'information. En clair, ces derniers ont tout simplement abandonné l'idée de poursuivre des études ou se sont tournés vers le privé.

Le problème n'est pas nouveau mais devient extrêmement sérieux : l'université doit faire face à une explosion démographique ainsi qu'à l'augmentation du nombre d'étudiants souhaitant poursuivre leurs études. Or, aucun budget n'a été alloué en prévision et rien n'a donc été fait pour prévenir ce nombre toujours plus important d'étudiants.

Le nouveau gouvernement a promis de s'occuper du problème d'ici

la rentrée, malgré une baisse du budget de l'enseignement supérieur annoncée de 331 millions d'euros.

Outre l'explosion du nombre de candidatures que peine à satisfaire le milieu universitaire, un autre problème est mis en lumière par la situation : l'excellence n'est même pas une chance pour ces pauvres bacheliers recalés, on trouve parmi eux d'excellents élèves qui commencent à se faire à l'idée de revoir leurs exigences universitaires à la baisse...

Le renfort d'une mention ou de recommandations professorales n'y change rien : APB, la plateforme d'admission post-bac qui gère ces candidatures, les trie selon une série de critères administratifs, sans tenir compte des dossiers scolaires... Drôle de système qui ne promet pas ceux qui pourraient être la fierté de son avenir.

MARIE POMMERET
marie-pommeret@present.fr



■ **CHARLOTTESVILLE.** Après les heurts de Charlottesville (voir nos articles en page 3), George et Amal Clooney ont donné un million de dollars afin de combattre « la haine » : « Nous sommes fiers de soutenir le Southern Poverty Law Center (SPLC) dans ses efforts pour endiguer l'extrémisme violent aux Etats-Unis. » *What else ?*

■ **BARCELONE.** Quatre personnes avaient été arrêtées en Espagne suite aux attentats en Catalogne. Il s'agit de Driss Oukabir, Mohammed Aallaa, Salah El Karib et Mohamed Houli Chemlal. Deux d'entre eux ont été placés en détention. Un autre a été remis en liberté sous contrôle judiciaire : inculpé pour « appartenance à une organisation terroriste, assassinats terroristes, possession d'explosifs », l'homme pourra malgré tout vaquer à ses petites affaires. Le sort du quatrième suspect n'est pas encore tranché.

■ **NIGERIA.** Les islamistes de Boko Haram qui sévissent dans le nord-est du Nigeria utilisent de plus en plus des enfants (des filles, surtout), comme bombes humaines, selon l'UNICEF. Depuis le début de l'année, 83 enfants ont été victimes de cette pratique, dont 55 filles qui étaient souvent âgées de moins de 15 ans. Depuis 2009, l'insurrection islamiste au Nigeria a provoqué la mort d'environ 20 000 personnes.

■ **VENEZUELA.** Le président vénézuélien Nicolas Maduro a annoncé que son pays



Nicolas Maduro.

va lancer via Interpol un mandat d'arrêt international contre l'ex-procureure générale Luisa Ortega. Celle-ci, courageuse opposante à Maduro, a fui le Venezuela en dénonçant les persécutions du pouvoir chaviste (voir *Présent* du 22 août). Elle est arrivée mercredi au Brésil où elle doit assister à une réunion de procureurs des pays du Mercosur, le marché commun sud-américain. De son côté, le Chili a accordé l'asile diplomatique à cinq juristes vénézuéliens qui s'étaient réfugiés dans l'ambassade chilienne à Caracas alors que le Venezuela s'enfonçait chaque jour davantage dans une crise politique.

■ **ÉGYPTE.** Le ministère égyptien de l'Intérieur a annoncé l'arrestation de douze personnes impliquées dans un réseau de trafic d'organes. Figurent parmi ces personnes trois médecins, des infirmières et des employés d'hôpital. Certaines ont été arrêtées « alors qu'elles étaient en train d'opérer un rein et une partie du foie dans un hôpital privé ». On estime à plusieurs centaines chaque année les Égyptiens pauvres qui vendent un ou plusieurs de leurs organes.

■ **ANIMAUX.** La fondation Assistance aux animaux, à Villevaudé (Seine-et-Marne) et Morainvilliers (Yvelines), souligne l'explosion des cas de maltraitance de chiens. « C'est un été catastrophique, on nous a amené beaucoup plus de chiens que l'an dernier », affirme une responsable de refuge. 74 enquêtes pour maltraitance ont été ouvertes en Ile-de-France cet été.

■ **ANIMAUX (bis).** Des propriétaires de chiens ont porté plainte contre une pension canine d'Evrecquemont (Yvelines) après avoir, au retour de leurs vacances, trouvé leurs animaux dans un état déplorable. La police a constaté des conditions de garde « non conformes et inadaptées ».

Le Saint du Jour

Les martyrs d'Utique ou la « Massa Candida », Ille ou Ive siècle

Massa Candida peut se traduire par « Masse blanche ». Au début du Ve siècle, le poète espagnol Prudence, chantant la gloire des martyrs, admet déjà ce nom. La tradition rapporte qu'une fosse fut ouverte au milieu d'un champ, remplie de chaux vive jusqu'au bord ; les pierres calcinées vomissaient le feu et la poussière blanche était ardente : son contact brûlait, son odeur tuait. Un autel y fut élevé à proximité, les chrétiens furent sommés d'offrir un grain de sel aux dieux ou bien de se jeter spontanément dans la fosse. 300 hommes, courant rapidement, y sautèrent ensemble : le liquide dévora, la blancheur enveloppa leur corps, pour ne devenir qu'une masse blanche.

AB V.B.
ab-v-b@present.fr

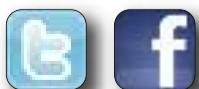


Vous cherchez Présent ?

Allez sur www.trouverlapresse.com

Vous voulez trouver Présent près de chez vous ? Indiquez-nous le kiosque ou la maison de la presse la plus proche et il y sera rapidement disponible : abonnements@present.fr 01 42 97 51 30

Suivez Présent
sur Twitter et Facebook



Malgré l'interdiction, les Maltais ravitaillent le C-Star

« Mutinerie » chez les Maltais ; alors que l'équipage du C-Star de l'organisation de patriotes européens « Defend Europe » est bloqué depuis plusieurs jours par le gouvernement de Malte qui lui refuse tout ravitaillement, les patriotes maltais n'ont pas hésité à violer l'embargo de leur gouvernement en apportant eau et vivres aux membres de l'équipage.

Pour mémoire, le C-Star est ce bateau qui gêne les ONG prétendument humanitaires, spécialisées dans le sauvetage en mer des « migrants » et « complices » des passeurs. Des actions hors-la-loi qui, comme l'écrivait Olivier Bault dans *Présent* du 18 août, ne font qu'accroître le nombre de noyades puisqu'elles sont une incitation à envoyer toujours plus de « migrants » sur des embarcations du genre coquilles de noix, inadaptées et surchargées.

Un C-Star et un équipage donc politiquement incorrect au goût du gouvernement maltais qui, en totale illégalité envers des citoyens européens, bloque le bateau, l'empêchant de regagner son port d'attache et de se ravitailler.

Passant outre cette mesure contraire à toutes les règles maritimes de la part des autorités maltaises, qui préfèrent venir en aide aux clandestins et qui, pour le coup, retrouvent subitement le sens du mot « frontière » contre des ressortissants européens, les patriotes mal-

tais ont pris le risque de venir en aide à l'équipage du C-Star.

Un « acte courageux » salué par les marins « perdus » du C-Star et qui « montre que la solidarité entre patriotes et le courage sont plus forts

ravitailer en eau et en vivres, créent un tollé international ».

Et d'ajouter : « Nous invitons tous les patriotes maltais à montrer leur mécontentement envers les décisions de leurs politiciens et à suivre



L'équipage du C-Star bloqué par le gouvernement maltais mais ravitaillé par des patriotes du pays.

que le pouvoir de l'argent et les mensonges des médias ».

Forte du soutien des « mutins » maltais, l'organisation « Defend Europe » rappelle que « les actes illégaux et inhumains des politiciens maltais, qui non seulement interdisent à des Européens de rentrer chez eux, mais veulent même empêcher un équipage de seize personnes de se

l'exemple de ceux qui nous ont aidés. Nous avons jeté l'ancre à Hurd Bank, à quelques miles à l'ouest de La Valette. Que vous vouliez nous apporter de l'eau et de la nourriture, ou simplement nous dire bonjour, nous serons ravis de vous recevoir. »

PIERRE MALPOUGE
pierre-malpouge@present.fr

Au Québec, un flot de migrants haïtiens

De notre correspondant au Québec. – Le poste frontalier de Saint-Bernard-Lacolle au Québec a déjà reçu plus de 8 000 migrants haïtiens provenant des Etats-Unis depuis le début du mois de juin et rien n'indique un essoufflement de ce flot. La situation est rendue telle que même Justin Trudeau, qui avait implicitement encouragé le phénomène en considérant les clandestins comme des réfugiés, a tenu à tempérer l'enthousiasme des potentiels migrants, affirmant mollement « qu'il n'y a aucun avantage à arriver au Canada de façon irrégulière. Notre système, nos règles, nos principes et nos lois vont s'appliquer à tout le monde ».

Pour l'opposition, c'est évidemment trop peu, trop tard, la situation dégénère à la frontière et Trudeau semble plus intéressé à poursuivre sa carrière « people » qu'à régler le problème. Déjà près d'une douzaine de

camps ont été installés dans la Belle Province pour accueillir les clandestins, totalement pris en charge par les contribuables qui commencent à trouver la situation de plus en plus inacceptable. L'arrestation, la semaine dernière, de migrants pour importation et possession de pornographie juvénile et d'autres pour possession de faux papiers n'a évidemment pas plu à l'opinion publique. Il y a quelques jours, un sondage réalisé pour COGECO démontrait qu'une majorité des Québécois souhaitait que les migrants soient bloqués à la frontière. On a peine à croire qu'avec de tels scandales ou les débordements de l'extrême gauche pro-migrants à Québec ce dimanche l'opinion ait changé de camp.

Rémi Tremblay
remi-tremblay@present.fr

Un petit cognac ?

Les Français ne boivent plus de cognac. Et d'ailleurs, d'une façon générale, nos habitudes de consommation tendent à faire disparaître les digestifs, le petit verre d'après repas, alors que l'apéritif, le bon vieil « apéro », qu'il soit à la bière, au Ricard, au whisky ou à la vodka, avec cacahuètes, noix de cajou ou carrés de crèmes de gruyère, tend à devenir le meilleur moment du repas, en particulier pendant les périodes de vacances.

Mais si les Français ne boivent plus guère ce type d'alcool, on ne peut pas en dire autant du reste du monde. Et c'est ce qui explique l'extraordinaire succès de la filière, et le dynamisme de Cognac, par ailleurs petite ville enclavée de Charente.

La quasi-totalité de la production est exportée. Le chiffre d'affaires généré par le cognac représente trois milliards d'euros. Près de 200 millions de bouteilles partent de Cognac, dont 35 % vers les Etats-Unis, 25 % vers l'Extrême-Orient, dont 10 % pour la Chine. En ce qui concerne l'Europe, les amateurs se trouvent en Russie, en Angleterre, en Allemagne.

Le cognac est perçu, à travers toute la planète, comme un produit de luxe, et la croissance de la demande est comparable à celle des grandes marques de luxe : Vuitton, Hermès, Chanel, etc. Ici les marques s'appellent Martell ou Hennessy, Courvoisier ou Rémy Martin. Les passionnés d'histoire politique se souviendront que la famille Hennessy a joué un rôle non négligeable au sein des mouvements de la droite de conviction, par exemple en arrosant (c'est le cas de le dire) un sympathique « parti social-national », sous la IIIe République (comme le faisait aussi la famille Taittinger, célèbre pour son champagne). Par ailleurs, les Hennessy étaient apparentés, par mariage, à Albert de Mun, cette grande figure du catholicisme social d'avant 1914, ce qui augmente – un peu – le plaisir de boire leur cognac.

La demande de cognac connaît chaque année une croissance à deux chiffres, et une montée en gamme. Le marché américain demande par exemple essentiellement du « quatre ans d'âge ». Et les prix s'en ressentent.

L'époque est bénie aussi pour les

traders et les concepteurs et fabricants de flacons. Les surfaces cultivées se révèlent actuellement insuffisantes et un plan de croissance du vignoble de mille hectares par an a été mis en œuvre.

Dans un monde agricole français malmené par la mondialisation et lâché par les pouvoirs publics, il existe donc des niches au succès avéré. Ces niches passent par l'exportation et par une montée en gamme. Mais contrairement aux idées trop souvent répandues, la réussite ne passe pas forcément par une hyper-concentration des exploitations : la filière fait vivre – et bien vivre – quatre grandes maisons, mais aussi 4 500 viticulteurs. Le tout est d'exercer ce métier avec passion. Allez donc voir l'excellent film *Ce qui nous lie*. Vous en sortirez, vous-aussi, avec la conviction renforcée que la filière viticole française est un fleuron de notre patrimoine industriel, mais aussi paysager et culturel.

Alors, santé !

FRANCIS BERGERON
francis-bergeron@present.fr

Autour des événements de Charlottesville

Quand des « démocrates » déboulonnent des démocrates

ON ASSISTE DANS LE SUD des USA à une flambée de violence inouïe à l'encontre de l'héritage historique, mais aussi des Blancs en général. Cette violence fait, comme par hasard, suite à l'élection du Républicain Trump. Soudain, les symboles historiques confédérés de ce qui constitua l'épisode le plus sanglant de toute l'histoire des Etats-Unis (plus de 600 000 morts), les monuments, statues et tombeaux des officiers et soldats confédérés sont démontés, voire détruits et profanés, les militants et sympathisants de la mémoire confédérée sont insultés et agressés. Les drapeaux sont retirés des édifices sur lesquels ils flottaient depuis 150 ans.

Il faut être bien ignorant de l'histoire pour ainsi réduire la guerre de Sécession à un conflit entre les gentils Yankees anti-esclavagistes et les diables rebelles sudistes esclavagistes et profiteurs.



Dans les Etats esclavagistes, sur une population blanche de cinq millions d'individus, 48 000 possédaient plus de vingt esclaves, 3 000 en possédaient plus de cent et onze plus de cinq cent. Ces derniers représentaient donc 12 % de la population. Il est à noter que, parmi ces propriétaires, se trouvaient des Noirs. L'esclavage est indéfendable, et il était d'ailleurs condamné par la grande majorité des populations, notamment chrétiennes (sauf certaines « églises » minoritaires). Comment peut-on penser qu'un Irlandais catholique qui venait de fuir la tyrannie anglaise pourrait cautionner l'asservissement d'autres frères humains ? Et pourtant les Irlandais ont donné à la Confédération six généraux et de nombreux régiments qui se distinguèrent par leur bravoure.

La vraie cause était ailleurs, et notamment économique, comme le « Morrill Tarif » qui, à partir du 1er avril 1860, taxa de 60 % les biens venant du Sud vers le Nord. Or, le coton, dont la manufacture et le transport étaient réalisés par le Nord, représentait, en 1860, 60 % des exportations des USA. Si le Sud, à la suite de la taxation, se chargeait de la totalité de la chaîne d'exportation, ce qu'il était en mesure de faire depuis La Nouvelle-Orléans, Charleston ou Wilmington notamment, le Nord était ruiné. Onze Etats du Sud, et c'était leur droit constitutionnel, décidèrent donc de faire sécession pour échapper à la dictature économique et politique du Nord. Lincoln décida l'invasion du Sud pour mater la « rébellion », ce qui en fait généra une levée en masse dans le Sud de la part des populations qui se sentirent agressées et considérèrent les Yankees comme des envahisseurs.

Refus de l'héritage

D'où vient donc ce soudain regain de violences anti-Blancs et anti-mémorial ?

Selon des amis américains « certains ne veulent pas assumer notre héritage » et veulent imposer un communautarisme encouragé en sous-main par les islamistes qui se frottent les mains. Cependant, le risque d'affrontement est important car les organisations de vétérans, de descendants des combattants de la Confédération, qui n'ont rien à voir avec le Ku Klux Klan qu'elles rejettent et condamnent, sont les porteurs d'une réelle identité sudiste. Ces organisations commémorent les grands événements de la guerre civile et reconstituent avec leurs camarades Yankees, loin de tout esprit belliqueux, les nombreuses et sanglantes batailles de la guerre. Ces gens-là sont issus de toutes les ethnies et de toutes les classes sociales et se sentent offensés par les injures odieuses lancées à leur encontre.

Depuis plusieurs années, les tensions étaient apaisées. La société américaine avait assimilé bien des communautés et soudain voilà que la violence ressurgit et avec elle la haine, tandis que nos médias occidentaux caricaturent les événements et accentuent les clivages. « Le Diable a un plan », me disait récemment un ami américain, officier supérieur, vétéran du corps des Marines en Irak et en Afghanistan, catholique et père de sept enfants.

La France est-elle à l'abri de ce genre de haine de soi ? A quand le démontage de nos monuments aux Morts, le saccage des carrés militaires dans les cimetières et la suppression du défilé militaire du 14 juillet ?

Eric Saint-Michel

Le coup de gueule d'Alain Sanders Je suis (Char) Lee !



La statue du général Lee visée par les manifestants de Charlottesville.

Maintenant que la *propagandestafel* va passer à autre chose et que Trump, qui commet sa première grosse erreur politique en cédant aux pressions de ceux-là mêmes qui le haïssent, louvoie lamentablement, revenons sereinement sur les événements de Charlottesville, Virginie.

En soulignant, pour commencer, que le jeune exalté, James Field Jr., qui a foncé sur une foule de contre-manifestants hurlant à la mort, a voulu simplement protéger sa vie. Sa voiture, ayant été repérée, elle a été attaquée à coups de battes de baseball et caillassée (les photos de ce qui reste du véhicule en témoignent). Il a voulu se dégager pour échapper à un lynchage programmé. Avec les conséquences que l'on sait.

En rappelant, pour continuer, que la manifestation organisée pour défendre la mémoire du général Lee, ce Virginien héroïque, avait été autori-

sée. En application du 1er amendement de la Constitution qui permet la totale libre expression. Une manifestation contre le révisionnisme de la gauche radicale qui « oublie » que le général Lee a été réhabilité en 1888 (réhabilitation confirmée en 1975). S'il y a quelqu'un à condamner dans toute cette affaire, c'est le gouverneur démocrate de Virginie qui a laissé libre cours aux débordements haineux des contre-manifestants (on a des témoignages de policiers en ce sens).

Il y a quelques mois, quatre Afro-Américains ont enlevé, séquestré et torturé un jeune homme, légèrement handicapé mental, au seul motif qu'il était blanc. Après l'élection de Trump, près de Washington, un militant gauchiste-démocrate (mais plus gauchiste que démocrate) a tiré sur des élus républicains, blessant grièvement un député. La presse, à commencer par la presse française,

n'a pas fait le centième du ramdam qu'elle a déclenché pour le drame de Charlottesville.

En 1858, Lincoln, qui a des statues partout, dont une iconique à Washington, déclara : « Je veux affirmer que je ne suis pas, que je n'ai jamais été, pour faire des Nègres des électeurs ou des jurés, ni pour leur permettre d'avoir des bureaux ou pour se marier avec des Blancs. J'ajouterai qu'il y a une différence physique entre la race blanche et la race noire qui, je le crois, interdira à jamais à ces deux races de vivre ensemble en termes d'égalité sociale et politique. Et comme ils ne peuvent vivre ainsi, tant que Blancs et Noirs se côtoieront il devra y avoir une relation de supérieur à inférieur. Et moi, plus que n'importe qui, je suis pour que cette supériorité soit assignée à la race blanche. »

Et ce sont les statues de Lee qu'il faudrait déboulonner ? Lee, officier chrétien, qui a décrit l'esclavage comme « un mal moral et politique ». Lee qui avait affranchi tous les esclaves du domaine hérité de sa femme quand l'épouse de Lincoln (et la famille de cette dernière) aura des esclaves jusqu'à la fin de la guerre dite de sécession. Lee qui fut un soldat humain quand des Grant et des Sherman génocidèrent les populations sudistes. Lee dont Eisenhower a dit : « Tout bien considéré, Lee fut aussi noble comme chef que comme homme, sans tache pour autant que je lise les pages de notre histoire. »

Aux côtés des *Good Old Rebels*, plus que jamais je suis (Char) Lee !

ALAIN SANDERS
alain.sanders@present.fr

Pour en savoir plus : Robert E. Lee (Pardès) et *La Désinformation autour de la guerre de sécession* (Atelier Fol'Fer).

Déboulonnage des statues : l'Inquisition contemporaine

Comment l'affaire de Charlottesville a-t-elle débuté ? Le 12 août, désireux de protester contre le retrait d'une statue représentant le général confédéré Lee, des groupes, réunissant entre autres des néonazis et le Ku Klux Klan, ont organisé la manifestation « Unite the Right 2017 ». En face se sont rassemblés des contre-manifestants, militants « antiracistes » favorables au déboulonnage de cette statue du général, en raison de son « esclavagisme ». A partir de là ont commencé les violences entre les deux camps, jusqu'à ce qu'un des « néonazis » tue en voiture une femme « antiraciste », Heather Heyer.

Charlottesville est aujourd'hui une ville étudiante, plutôt « progressiste », mais elle est sise dans l'Etat de Virginie, où se trouve Richmond, qui était la capitale des Etats confédérés. La décision prise par la municipalité de supprimer la statue du général Lee peut être interprétée – tout en s'abstenant de cautionner néonazisme et violence – comme une inutile provocation historique.

Donald Trump a déclaré qu'à ce rythme, « les statues de Washington et Jefferson seraient peut-être les suivantes ». En effet, tous deux possédaient plusieurs dizaines d'esclaves – jusqu'à 300 pour le président fondateur des Etats-Unis. C'est une chose de trouver que l'esclavage est un système inique et qu'il est heureux de l'avoir aboli, c'en est une autre de juger l'histoire à l'aune de nos certitudes contemporaines et de trier, avec des critères du XXIe siècle péniblement façonnés par

dix millénaires d'histoire, les bons personnages historiques des mauvais.

Au nom de quoi les hommes d'aujourd'hui seraient-ils moralement supérieurs aux hommes d'hier ? Est-il juste de supprimer du paysage les références historiques qui paraissent porter en elle des valeurs condamnables ? S'il est question de valeurs à défendre, il paraîtrait plus opportun de condamner en masse et de se donner les moyens de lutter contre celles qui menacent les sociétés actuelles, comme l'islamisme plutôt que de rendre prioritaire l'élimination de statues aussi immobiles qu'innocentes.

Evidemment en France, sitôt le sujet lancé, plusieurs voix se sont fait entendre pour dénoncer les turpitudes de plusieurs figures françaises et réclamer leur déboulonnage. Sous les fourches caudines de la bonne pensée contemporaine passe l'histoire, jugée au moyen de critères « progressistes ». Il serait même malséant de s'y opposer : qui est pour le racisme, l'esclavage et la peine de mort ? Personne, bien sûr. Les maîtres censeurs, sûrs de leur bon droit et de la pertinence de leur combat, continuent à mettre au pas l'histoire, pour que l'on en retienne ce que leur morale aura sélectionné. Il s'agit bien de « tri sélectif » (un pléonisme passé dans le langage courant) historique : à ma droite, les rebuts à condamner, à ma gauche, les bons, et les victimes – car on remarque que la tendance actuelle est à la dénonciation des anciens héros et à la glorification de toutes les vic-

times. L'histoire passée au Kärcher de la morale contemporaine.

Le 16 août, le journal *Jeune Afrique* publie sur son site web un article intitulé « doit-on déboulonner les statues de Bugeaud, "héros" sanguinaire de la conquête coloniale ? ». Citant comme des experts les anonymes des réseaux sociaux qui voient en lui « une grosse crapule », un « boucher en uniforme », un « criminel de guerre » (*sic*), l'auteur évoque la possibilité que soit supprimée du paysage français toute référence à l'ex-gouverneur général de l'Algérie.

Houria Bouteldja, membre du Parti des indigènes de la République, publie un message le 17 août partageant cet article sur son compte Facebook. « Les Français sont très réactifs quand il s'agit de parler de racisme aux Etats-Unis. Mais qu'en est-il de toutes ces rues, toutes ces statues à la gloire de personnages historiques, racistes, coloniaux et esclavagistes ? Déboulonnons De Gaulle, Bugeaud, Ferry, Napoléon et Gallieni ! »

Libération s'engouffre dans la brèche en faisant sa une du mercredi 22 août sur un dossier concernant l'esclavage : « la France aussi a ses fantômes ». « Dans la foulée des Etats-Unis qui déboulonnent les symboles confédérés, la France doit à son tour se confronter aux stigmates de la traite des Noirs. » Amen.

Marie de L'Isle
marie-de-lisle@present.fr

Interview de Thierry Bouzard

Chansons et identité

Thierry Bouzard, éminent connaisseur des répertoires de chansons vient de publier un nouveau recueil. Pourquoi encore un ?

— Pourquoi un nouveau recueil de chansons alors que vous en avez publié une demi-douzaine en près de vingt ans et que l'on retrouve essentiellement les mêmes titres d'une édition à l'autre ?

— Vous avez absolument raison, une grande partie des 220 chansons publiées se retrouvent d'un recueil à l'autre puisque nous avons sélectionné des titres appartenant à notre mémoire collective. L'objectif est que l'amateur y retrouve ses repères, puisse chanter et faire vivre ces chansons à plusieurs, la chanson, comme la musique, étant l'expression du lien collectif unissant des communautés, lien toujours à entretenir et à actualiser. L'autre objectif est de faire découvrir quelques nouveaux titres, de création récente ou tout simplement oubliés autour d'une

thématique commune : des chansons pour les combats d'aujourd'hui et de demain.

— Pourquoi ces critères de l'identité et du combat ?

— J'aurais pu faire dans les berceuses ou les comptines. Plus difficilement dans la chanson d'amour, genre universellement plébiscité, mais autant *La Paloma* ou *Lili Marlene* ont fait le tour du monde, autant des roucoules entre homos ou transgenres me semblent plus délicates à promouvoir. On trouve facilement des recueils de chants de marins et de chants scouts, les militaires ne commercialisent pas ou peu leurs carnets de chants et notre époque fait semblant de promouvoir le dialogue pour mieux empêcher l'expression de nos racines identi-

taires. Les éditions Synthèse m'ont donc demandé de réaliser une sélection pouvant être chantée par toutes les sensibilités de notre famille politique pour communiquer ses valeurs et les transmettre.

— Vous pensez vraiment qu'il est possible de trouver un répertoire commun à toutes les différentes composantes de la dissidence nationale ?

— Incontestablement, la tâche est compliquée. De nombreux titres sont connus et peuvent être chantés par tous, d'autres devront être réappris pour ceux qui ne pratiquent pas couramment la chanson. Sans être la majorité, d'autres sont à découvrir, peut-être parmi les chants de l'Europe (italiens, allemands, espagnol, russes) ou les cantiques, dont quelques reliques toujours chantées qui appartiennent à notre plus longue mémoire musicale. Quoi qu'il en soit des divergences, il est toujours enrichissant de connaître ce qui rassemble ceux qui nous sont proches.

— Quelle est l'originalité de votre recueil ?

— D'abord la sélection des titres, ensuite leur présentation, car ils sont tous introduits par un commentaire historique. Il est indispensable, à mon sens, car on chante mieux si on sait pourquoi l'on chante et d'où vient ce que l'on chante. Le lecteur fera donc probablement quelques découvertes. Particulièrement dans le répertoire des chansonniers. En effet, on oublie trop souvent les compositions des chanteurs, et chanteuses, dissidents. De ceux qui ont chanté l'engagement pour l'Algérie française, en passant par Pierre Dudan, Didier Barbelivien, Dr Merlin, mais aussi certaines compositions des groupes skins, du RIF (rock identitaire) ou même des Brigandes. Ils sont évoqués, car le but n'était évidemment pas d'être exhaustif.

— Votre recueil ne publie pas les partitions des chansons, comment savoir sur quelle mélodie se chante un titre que l'on ne connaît pas ?



— Très simple, il suffit de rechercher le titre sur internet, la plupart figurent sur les sites de vidéos en ligne, et ensuite de l'apprendre à l'imitation. Donc aucune excuse pour ne pas faire vivre ce patrimoine aussi vital pour notre identité qu'il est fragile, car immatériel.

Propos recueillis par François Franc

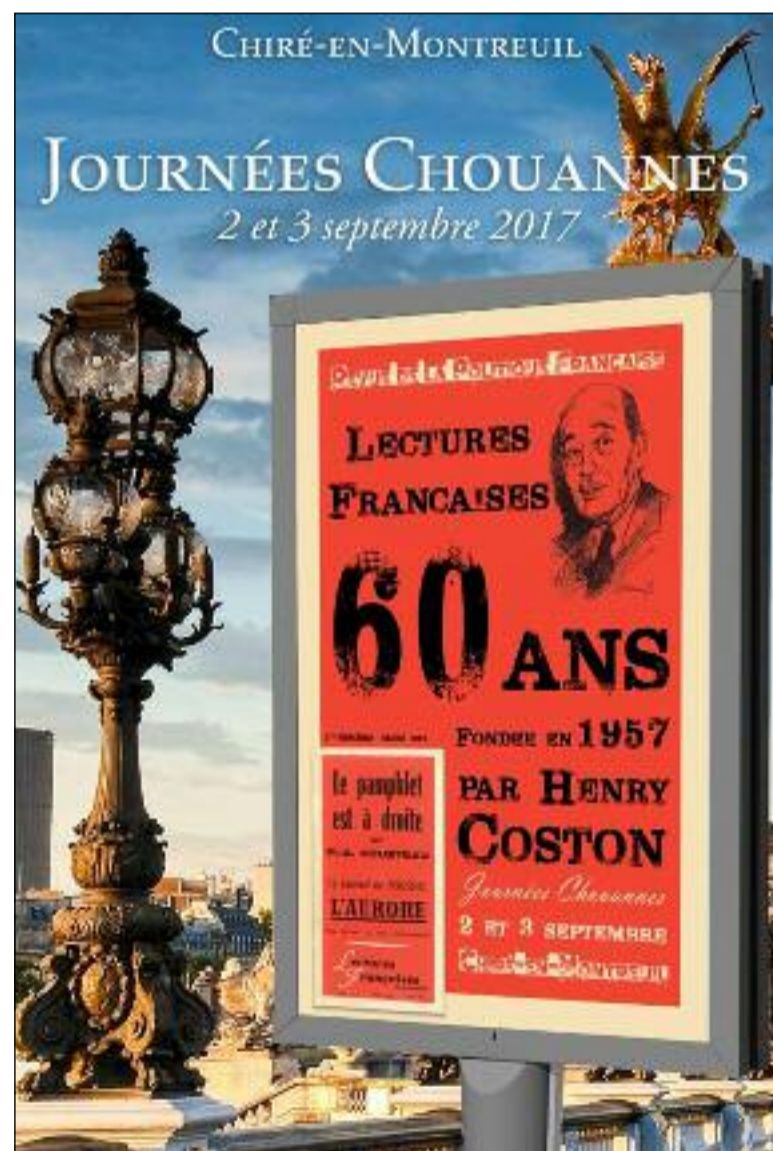
● Thierry Bouzard, *Les Chansons de notre identité*, Synthèse nationale, 318 pages, 27 euros (port 4 euros). A commander sur le site : synthesenationale.hautetfort.com

Présent participe ! Journée chouannes

Retrouvez nos journalistes au stand de *Présent* :

Anne Le Pape, Philippe Vilgier
et Francis Bergeron.

Renseignements : www.chire.fr



Suivez Présent
sur Twitter et Facebook



De verres en vignes

Bières blanches, pour l'amour du blé

Nous l'avions déjà évoqué précédemment : les bières dites « blanches » ne sont rien d'autre que des bières à base de froment, autrement dit de blé. Contrairement à leurs cousines où l'orge est la céréale dominante, les blanches comportent ainsi de 30 à 80 % de froment. Des arômes d'agrumes et une sensation d'acidité plus marquée font partie des caractéristiques des bières de froment. La couleur n'est absolument pas un critère suffisant puisque les bières de blé varient d'un jaune laiteux à des teintes de chocolat noir.

Quatre grands styles

Faisons simple et retenons quatre grands styles de blanches. Tout d'abord la blanche belge, probablement la plus ancienne. Appelée Witbier, elle bénéficie de l'apport d'écorce d'orange et de coriandre, ce qui a tendance à augmenter la sensation de fraîcheur. Le plus souvent une Witbier mêle une mousse généreuse à une bonne gazéification. Cela donne le picotement caractéristique sur la langue. La brasserie Hoegaarden a rendu ce style très populaire aujourd'hui. Passons en Allemagne, en Bavière plus précisément, où les Weizen sont sur toutes les tables. Ce sont des bières où la levure – « Hefe » – joue un rôle déterminant. L'arôme de banane domine avec des notes épicées (poivre, clou de girofle). La brasserie Schneider-Weisse est particulièrement réputée, voir aussi la Paulaner Hefe-Weizen. Restons outre-Rhin, plus au nord cette fois, avec la Berliner Weisse. Une blanche, sage en alcool (en deçà de 4°) mais volontiers acide – le buveur dira aigre. Au nez, les saveurs de citron et de pomme verte s'imposent, les arômes maltés se faisant ensuite bien sentir en bouche. Terminons par les blanches américaines, les American Wheat Ale. Pas d'arômes épicés ici, qui déplaisent souvent aux amateurs de bière, mais des levures plus discrètes qui laissent les houblons américains déployer leurs arômes fruités et des notes florales d'une belle élégance. Ce sont des bières très faciles d'accès aux novices.

Les petites françaises

Nous n'avons pas encore abordé dans cette série les accords mets-bières. Mieux vaut tard que jamais : oui, il



faut oser faire revenir la bière sur nos tables, y compris pour les grandes occasions – il suffira de choisir de « grandes » bières ! Les Weizen s'associeront très bien aux fromages frais ou encore aux poissons. Pas d'hésitation à marier une Witbier avec le fruité d'un Comté, d'un Beaufort ou d'un bel Emmental. Nous aurions plutôt tendance à garder la Berliner Weisse et l'American Wheat Ale, qui apporteront leur fraîcheur, pour le dessert, surtout si celui-ci est à base de fruits.

Ne nous quittons pas sans quelques pistes de blanches gauloises – cocorico ! – puisqu'il y en a de fameuses. Du côté des Wheat, la brasserie du Grand Paris a pour l'instant une belle longueur d'avance avec « A l'Ouest », une blanche aussi légère que parfumée. Pour les Witbier, le choix est plus large. Mention spéciale pour la Blanche de la Brasserie du Mont-Blanc et pour la White Rabbit des Alsaciens de la Brasserie Sainte-Cru. La Berliner du Mont-Salève écrase largement la concurrence, quant aux Weizen, soyons intolérants : laissons le privilège de les brasser à nos amis bavarois. Une belle occasion d'aller leur rendre visite et de lancer de tonitruants « Prost ! »

Pierre Saint-Servant
pierre-saint-servant@present.fr

PRÉSENT 5, rue d'Amboise - 75002 Paris Téléphone : 01.42.97.51.30 direction-generale@present.fr <small>Directeur (1981-2013) : Jean Madiran (†). SARL PRÉSENT pour 99 ans au capital de 135 555 euros, sise 5 rue d'Amboise, 75002 Paris. Gérant : Françoise Pichard. Imprimerie RPN - 93190 Livry-Gargan. Dépôt légal : 3e trimestre 2017. CPPAP : 0518 C 83178 - ISSN : 07.50.32.53. Directeur de la publication : Françoise Pichard. Rédacteur en chef : Samuel Martin. Directeur du jour : Marie Pommeret.</small>	ABONNEMENTS : abonnements@present.fr	
	1 mois : 27,50 € abonnement illimité par prélèvement mensuel	Abonnement de parrainage 3 mois : 75 € 6 mois : 139 € 1 an : 239 €
	1 an : 299 € + 30 € avec l'abonnement numérique	
	2 ans : 580 € + abonnement numérique offert	Abonnement Internet 1 jour : 1 € - 1 mois : 12 € 3 mois : 35 € 6 mois : 65 € - 1 an : 99 €
	2 ans, abonnement de soutien : 1 200 € + abonnement numérique offert	